



Mairie de Saint Gervais
1 Château du Bart
33240 Saint Gervais
05.57.43.02.06

IMPORTANT
Document à lire en détail. Merci

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET AU SERVICE DE RESTAURATION

HORAIRES

- Accueil périscolaire du matin : 7H00 – 8H30
- Ouverture de l'école : 8H20
- Début de la classe : 8H30
- Fin de la classe et sortie des élèves : 11H30

- Restauration : 11H30 – 13H20

- Ouverture école : 13H20
- Début de la classe : 13H30
- Fin de la classe et sortie des élèves : 16H30

- Accueil périscolaire du soir : 16H30 – 19H00

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Aucune réservation n'est nécessaire pour l'accueil. Vous pouvez déposer vos enfants le matin dès l'ouverture de celui-ci. A 16h30, les élèves seront pris en charge par le personnel s'ils n'ont pas été récupérés à la fin de l'école.

CANTINE SCOLAIRE

Le Portail Familles est un outil de communication entre les familles et la mairie ainsi qu'un outil de réservation des repas.

La réservation des repas est obligatoire soit :

⇒ **Par forfait** : votre enfant mange tous les jours à la cantine, vos repas sont réservés par la mairie, jusqu'à la fin de l'année.

⇒ **Par repas occasionnels** : les repas doivent être réservés au moins 15 jours à l'avance sur l'Espace Famille, ou par email. Passé ce délai, il est possible de réserver en repas occasionnels sans justificatif mais le repas sera alors facturé 3.35 euros, sauf sur présentation d'un justificatif probant (convocation Pôle emploi, entretien d'embauche...).

ABSENCE

Les absences sont à notifier sur l'Espace Famille, ou par email 15 jours à l'avance. Passé ce délai, le repas est dû, sauf sur présentation du justificatif probant (certificat médical, absence professeurs, sorties scolaires...).

COMPOSITION DU DOSSIER

A COMPLETER ET A REMETTRE

- **Fiche enfant :**
 - ⇒ Pour les nouvelles inscriptions : fiche à compléter
- Fiche d'inscription au service de restauration

PIECES A FOURNIR

Pour les nouvelles inscriptions :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- N°CAF + Attestation quotient familial CAF
- Assurance extra-scolaire

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

« Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Conformément à ces dispositions et en application de votre consentement, les données à caractère personnel collectées par la Mairie de ST GERVAIS sont traitées à des fins de gestion des inscriptions et de la facturation et à destination du service périscolaire pour toute la durée de scolarisation de votre enfant dans notre école.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à opposition en le secrétariat de la Mairie. Vous pouvez, en cas de méconnaissance des dispositions susvisées, introduire une réclamation devant la CNIL. »



Mairie
1 Château du Bart
33240 ST-GERVAIS
☎ : 05.57.43.02.06
📠 : 05.57.43.15.10

Reçu en Mairie le : / /



FICHE ENFANT

Identité de l'élève

NOM : PRENOM :
Date de Naissance : Lieu de naissance :
Classe à la rentrée :

Responsable légal 1

NOM : PRENOM :
Date de naissance :
Adresse :
Code postale : Commune :
☎ domicile : ☎ travail : ☎ portable :
Adresse Email :
Profession :

Responsable légal 2

NOM : PRENOM :
Date de naissance :
Adresse :
Code postale : Commune :
☎ domicile : ☎ travail : ☎ portable :
Adresse Email :
Profession :

Autre responsable

NOM : PRENOM :
Date de naissance :
Adresse :
Code postale : Commune :
☎ domicile : ☎ travail : ☎ portable :
Adresse Email :
Profession :

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT

Nom : Prénom : Qualité : Tél. :
 Nom : Prénom : Qualité : Tél. :
 Nom : Prénom : Qualité : Tél. :
 Nom : Prénom : Qualité : Tél. :

Régime Général MSA Autres Régimes :

Votre n° Allocataire CAF ou MSA :

SANTÉ

Nom du Médecin traitant : Tel :

PAI (Projet d'accueil individualisé) oui non

une allergie alimentaire ?

A quel (s) aliment(s) :

une autre allergie ?

Quelle sorte d'allergie :

—► En cas d'allergie(s), les modalités d'accueil seront déterminées lors de la signature du **Projet d'Accueil Individualisé (PAI) AVANT l'admission de l'enfant au restaurant scolaire ou à l'accueil périscolaire.**

Veillez prendre contact avec le secrétariat de mairie en téléphonant au 05.57.43.02.06.

Ainsi qu'avec la Direction de l'école qui avisera le médecin scolaire au 05.57.43.13.01.

Signature responsable légal 1

Signature responsable légal 2

Signature autre responsable

COMMUNICATION

- 1) Pour nous contacter par mail : mairie.stgervais33@orange.fr
- 2) Pour obtenir des informations et pour accéder au portail des familles, voir notre site : www.mairiesaintgervais33.fr



Inscription au service de restauration

NOM :

PRENOM :

Classe :

Inscription repas au forfait (inscription impossible en cour d'année scolaire)

Votre enfant mange tous les jours à la cantine, vos repas sont réservés par la mairie, jusqu'à la fin de l'année.

Inscription repas occasionnels

Les repas doivent être réservés au moins 15 jours à l'avance sur l'Espace Famille, ou par email. Passé ce délai, il est possible de réserver en repas occasionnels sans justificatif mais le repas sera alors facturé 3.35 euros, sauf sur présentation d'un justificatif probant (convocation Pôle emploi, entretien d'embauche...).

Autorisations

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame

(responsable légal)

→ Autorise le personnel responsable du périscolaire à prendre le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

oui

non

→ Autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile à 16h30 après la sortie.

oui

non

→ Droit à l'image

oui

non

→ Autorise la mairie à utiliser mes adresses (postale et courriel) pour la transmission des documents administratifs et informations communales et intercommunales.

oui

non

Signature responsable légal 1

Signature responsable légal 2

Signature autre responsable

COMMUNICATION

1) Pour nous contacter par mail : mairie.stgervais33@orange.fr

2) Pour obtenir des informations et pour accéder au portail des familles, voir notre site : www.mairiesaintgervais33.fr